

5H15
SASU au capital de 1 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS de COMPIEGNE,
dont le siège social est situé : 1812 RUE VICTOR HUGO 60750 CHOISY AU BAC

DÉCLARATION DU CONJOINT COMMUN EN BIEN

LA SOUSSIGNÉE

Madame Dorothée COGNASSON épouse de Monsieur Christophe COGNASSON

Reconnaît avoir été informée de la souscription par son conjoint de MILLE (1 000) actions de UN EURO (1,00 euro) chacune dans la société SASU 5H15 en constitution.

Lesdites actions étant libérées en numéraire au moyen de deniers indépendant de la communauté légale (don familial), la soussignée déclare renoncer expressément à invoquer les dispositions du troisième alinéa de l'article 1832-2 du Code civil et ne pas avoir l'intention de devenir personnellement associée.

Fait à

Le

choisy Au Bac
28/07/24

Dorothée COGNASSON



Pour être annexé à l'acte constitutif de la société précitée.